

CONSEIL D'ADMINISTRATION

• Nombre de présents :

18

Jeudi 22 Novembre 2018

• Quorum :

14

Ordre du jour :

① Décision Budgétaire modificative : DBM

② Budget pour l'année 2019 (vote)

③ Contrats et Conventions (vote)

④ Autorisation de signature des contrats et des marchés annuels donnée au chef d'établissement (vote)

⑤ Compte-rendu de la séance du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) du 19/11/2018

⑥ Questions diverses

Administration

Secrétaire séance	NOM/Prénom	FONCTION	Présent	Excusé	Absent
21/09/2017	VENIANT Jean-Régis	Proviseur	X		
	MINIER Ronan	Proviseur-Adjoint	X		
	CHAPUT Maryvonne	Directrice des services Agent Comptable	X		
	ZURELL Norbert remplacé par BARBET Danièle	Conseiller Principal d'Éducation	X		

Personnalités

	BERGÉ Mathieu	Représentant le Conseil Régional		X	
	DERVILLE Sandrine	Représentant le Conseil Régional	x		
	MARTIN-DOLHAGARAY Christine	Représentant la Communauté BAB			X
	TAIEB Valérie	Représentant la Municipalité		X	
	-----	Personnalité qualifiée			

Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

	DESCHAMPS Laurent	SNES-FSU	X		
	DE MULDER Valérie		X		
	ROSSIGNOL Isabelle		X		
	RICCI Lucile		X		
	JEAULT Jean-Michel	SE-UNSA, SGEN CFDT		X	
	LUCU PASCAL		X		
	ETCHEGOIN Joël		X		

Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service

	GEST Jocelyne	Liste sans étiquette	X		
	LECUNA Eric		X		
	POZO Pierre		X		

Parents d'Élèves

	AVELLAN Emmanuelle	FCPE	X		
	COIFFARD Christophe		X		
	FAUP Pascale				X
	GELLE Sylvie				X
	MONTAU Valérie		X		

Elèves

	GOURGAND Noham	TES3	X		
	PLANTE Maïka	2de10			X
	FOIXET Cilia	1L2	X		
	GARACOTCHE Tabata	TES2		X	
	CASAMAYOU Johanna	TS6	X		

Remarques sur le Pv du CA du 8 novembre 2018 :

Ajout de Mme DOMENGE pour le CESC

Question de Mme NOGUEZ pour le CESC (qui en est effectivement membre)

- **voix pour 18** ■■ **contre 0** ■■ **abstention 0**

La séance commence avec le

Vote de l'Ordre du jour : pas de modifications apportées et pas de questions diverses

voix pour 18 ■■ **contre 0** ■■ **abstention 0**

1 DBM – Madame DOMENGE

Nombre de votants : 20

voix pour 20 ■■ **contre 0** ■■ **abstention 0**

2 Budget pour l'année 2019 – Vote Mme DOMENGE

voix pour 20 ■■ **contre 0** ■■ **abstention 0**

3 Contrats et conventions : Mme DOMENGE

Convention avec le Lycée St Cricq Pau :

voix pour 20 ■■ **contre 0** ■■ **abstention 0**

Convention avec le Club de Triathlon de l'Aviron Bayonnais :

voix pour 20 ■■ **contre 0** ■■ **abstention 0**

Convention avec l'ETTPFR pour un contrat de services de prestations :

voix pour 20 ■■ **contre 0** ■■ **abstention 0**

Convention avec le Greta pour la maintenance informatique de M.MARTIN au BTS

voix pour 20 ■■ **contre 0** ■■ **abstention 0**

4 Autorisation de signature des contrats et des marchés annuels donnée au chef d'établissement – Mme DOMENGE

- Nombre de votants : 20

voix pour 20 ■■ **contre 0** ■■ **abstention 2**

5 Compte-rendu de la séance du conseil de la vie Lycéenne du 19 novembre 2018 : Noham GOURGAND

La vie lycéenne a pris acte d'une enveloppe de 1 000 euros qui lui est accordée par l'établissement.

Un concert de Noël sera organisé le jeudi 20 décembre de 12h à 14h en salle Lebaillif. Cette plage horaire sera banalisée, le thème choisi pour cette année est « la musique de film ». La sonorisation sera assurée par les étudiants du BTS Audiovisuel du lycée René Cassin.

A été évoqué le fonctionnement de la cafétéria pour la rentrée scolaire 2019/2020. Des élèves de la maison des lycéens (ou du CVL) pourraient assurer le service à tour de rôle.

La vie lycéenne propose également de requalifier la journée du père cent en journée des terminales avec comme consigne que tous les élèves de terminale s'habillent pour l'occasion de façon « chic » afin de limiter toute violence.

Enfin, le conseil de la vie lycéenne regrette le peu d'informations concernant la réforme du lycée de la rentrée 2019.

Puis le conseil d'administration s'est conclu sur une information donnée par Monsieur le Proviseur concernant la demande d'ouverture d'une Prépa Lettres, par ailleurs refusée pour la rentrée scolaire 2019/2020.

Le Secrétaire de Séance

Le Proviseur,

Monsieur LUCU

Jean-Régis VENIANT